

DE Accompagnant Educatif et Social



**Service aux personnes et aux
collectivités**
| DE - Diplôme d'Etat

CODE RNCP n° 36004
Certifié par Ministère Chargé de la Solidarité
Date de publication : 04/11/2021

Fiche formation mise à jour le 10 janvier 2024

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Lycée Polaris Formation - Limoges

Métiers

- aide-soignant
- auxiliaire de puériculture
- moniteur éducateur
- assistant de vie aux familles
- technicien de l'intervention sociale et familiale

Objectifs de la formation

L'objectif général de la formation est de permettre au stagiaire d'acquérir une professionnalité de travailleur social dans le champ de l'accompagnement social et éducatif : compétences, connaissances, méthodologie de l'action et posture professionnelle.

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

Contenu de la formation

Domaine Professionnel

- DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Poursuite d'études

- DE d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture
- DE de moniteur éducateur
- DE de technicien de l'intervention sociale et familiale

Infos pratiques

Pré-requis

- Hormis les candidats admis de droit, l'admission en formation conduisant au DEAES est subordonnée au dépôt d'un dossier
- admissibilité : une commission procède à la sélection des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leur aptitudes et de leurs motivations. Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu présentent une épreuve orale d'admission de 30 minute
- une épreuve d'admission est composée d'un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Conditions d'accès à la formation

- Bénéficiaires : Jeunes de 15 à 29 ans / Personnes en situation de handicap, créateurs ou repreneurs d'entreprises, sportifs de haut niveau, sans condition d'âge
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : possibilité d'adaptation de la durée du contrat – La formation comprend un total de 1407 heures de formation dont :
 - 546 heures de formation théorique
 - 21 heures consacrées à l'AFGSU niveau 2
 - 840 heures de formation pratique.
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)